



Syndicat National **F.O** des Lycées et Collèges  
Section académique de Créteil  
Maison des syndicats 11-13 rue des archives 94010 Créteil Cedex  
Tel : 01 49 80 91 95 - 68 92 Fax 01 49 80 68 96  
E-Mail : snfolc.creteil@gmail.com Site : www.snfolc-creteil.fr

Créteil le 14 avril 2016

## **Avant projet Académique 2016-2019 : le rectorat annonce la couleur !**

**A la mise en oeuvre déclinée localement de la loi de Refondation,  
le SNFOLC oppose la défense des revendications des personnels!**

Dans le cadre de la préparation du "projet académique 2016-2019" qui sera soumis au Comité Technique Académique du 31 mai, le SN-FO-LC a répondu le 7 avril à l'invitation du cabinet de la Rectrice à une rencontre bi-latérale.

Nous avons expliqué qu'il n'était pas question pour nous d'amender ce projet académique qui n'est que la déclinaison, à tous les niveaux, de la loi d'orientation Peillon de 2013 de territorialisation de l'École dont Force Ouvrière exige l'abrogation.

Qu'on en juge par quelques items présents dans l'avant projet:

- Contrats d'objectifs pour les établissements, renforcement du partenariat avec les collectivités territoriales, tout cela au mépris de l'école Républicaine,
- **Expérimentation de classes à double niveau CM2-6ème (vous avez bien lu : des élèves de CM2 et de 6ème regroupés dans une même classe !)**
- Renforcement des "pratiques pédagogiques innovantes" au mépris de la liberté pédagogique individuelle, diffusion des "pratiques d'évaluation bienveillantes" au moment où les redoublements deviennent impossibles
- **Accentuation de la politique d'inclusion avec tout ce que cela peut comporter de menaces sur les structures spécialisées** (notamment sur les SEGPA) et de souffrance pour les élèves et les enseignants
- Élaboration "dans le cadre du conseil pédagogique, d'un programme annuel d'information et d'orientation" au moment où les fermetures de CIO se multiplient et où le statut des COP-psy est liquidé
- Possibilité d'envoyer des élèves en stage en entreprise dès la quatrième, ou en seconde
- Alourdissement de la pré-rentrée avec réunion obligatoire sur les "**valeurs communes**" et "**la déontologie**"
- Formations obligatoires prolongées sur la réforme des collèges et la mise en place du cycle 3 (CM1-CM2-6ème)
- **Possibilité de mutualiser les demandes de "remplacement de courte durée" au niveau d'un district:** il s'agit d'étendre les « remplacements à l'interne » (qui ne font pas succès) aux remplacements au pied levé des collègues absents sur l'ensemble des établissements du district

### **Nous avons à l'inverse rappelé nos revendications:**

Abrogation de la loi d'orientation de 2013 et de ses décrets d'application (décrets du 20 août 2014 sur les obligations réglementaires de service, décrets sur la réforme des collèges, décrets interdisant le redoublement...) , défense des statuts et de l'École de la république basée sur des programmes nationaux, des horaires nationaux...

## **Et nous avons demandé l'ouverture de négociations sur des points qui relèvent directement du rectorat :**

### **1) L'amélioration des conditions de travail des personnels contractuels.**

Loin de devoir constituer "un vivier" (terme employé dans l'avant projet) qui attendrait sagement, au chômage, que le rectorat veuille bien les employer, les collègues contractuels doivent pouvoir bénéficier de droits protecteurs: salaire maintenu à 100% pour les collègues en CDI non affectés, prise en compte de l'ancienneté même pour les collègues ayant travaillé dans d'autres académies, arrêt des procédures arbitraires et intempestives de non renouvellement des contrats sur la seule base d'un rapport négatif

### **2) Assistants d'éducation: un vrai travail mérite un vrai statut!**

L'avant projet explique vouloir "valoriser les compétences pédagogiques des assistants d'éducation en favorisant leur intervention auprès des élèves". mais le rectorat ne connaît pas les assistants d'éducation! Sous prétexte qu'ils sont recrutés par les chefs d'établissement, ils ne savent pas s'ils sont ou non étudiants, s'ils ont ou non de bonnes conditions de travail, s'ils sont à mi-temps ou à plein temps, s'ils sont ou non renouvelés et pourquoi, ce qu'ils font après leurs 6 ans de contrat...des milliers de collègues dont le rectorat dit ne rien vouloir savoir! L'avant projet souhaite valoriser leurs compétences pédagogiques, mais refuse de leur attribuer la prime REP ou REP+ attribuée à tous les personnels de ces établissements.

### **3) Promotion d'échelon et accès à la hors classe: non aux inégalités de traitement!**

Nous avons répété notre argumentation développée en CTA en février 2016. Il n'est pas normal que dans certaines disciplines, en anglais notamment, les collègues certifiés soient plus durement notés, progressent plus que les autres à l'ancienneté, soient plus que les autres interdits d'accès à la Hors Classe. Nous avons réitéré notre demande que des mesures soient prises pour que les collègues soient traités de façon égale.

## **Projet de loi El Khomri, Refondation Peillon, Décret Hamon sur les statuts, Réforme du collège : MÊME COMBAT ! RETRAIT !**

Explosion des statuts des personnels et alourdissement de leurs conditions de travail, territorialisation de l'École, remise en cause du droit à l'instruction par la suppression de centaines d'heures de cours... les mesures déclinées dans cet avant projet académique sont en totale cohérence avec le contenu du projet de loi El-Khomri qui dynamiserait le code du travail et tous les droits collectifs qui y sont associés, avec le Compte Personnel d'Activité (CPA), qualifié de "mesure-phare de la loi" par le gouvernement, dont l'objectif est de faire exploser tous les statuts dans la fonction publique.

Le SNFOLC Créteil appelle les collègues, à Paris ou en vacances, à **participer massivement aux manifestations du 28 avril à l'appel des confédérations FO, CGT, FSU et Solidaires pour le retrait du projet de loi El Khomri.**

Il appelle à la tenue, dès les premiers jours de la rentrée, d'assemblées générales dans les établissements pour discuter de la situation et prendre position, si le gouvernement n'a pas reculé, pour **la grève totale, la grève pour bloquer le gouvernement, la grève jusqu'au retrait du projet de loi El-Khomri, jusqu'à l'abrogation de la réforme du collège**

***Rdv Manifestation parisienne du 28 avril:  
14h Place Denfert Rochereau***

